

PLUi de Lambesc : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 26 août 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Lambesc (Bouches-du-Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 6 mars 2026. Il délimite 93 zones, dont 37 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 26 août 2026.

- Le PLUi de Lambesc s'applique dans sa version du 6 mars 2026 ; nous publions 1 extrait de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 93 zones : 37 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 24 agricoles (A) et 29 naturelles (N).
- Sur les 126 communes des Bouches-du-Rhône dont nous publions le document, Lambesc occupe le rang 28 par le nombre de zones délimitées : 41 zones de plus que la médiane du département (52 zones).
- 383 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Lambesc depuis 2013, pour 880 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	93 zones
Zones urbaines (U)	37 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	24 zones
Zones naturelles (N)	29 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Version du	6 mars 2026
Partition GPU	DU_200054807_B
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/PLUI_200054807_B/e8f6b5b1a8c6ca2e5caec8cd5334d2f3/200054807_reglement_20260306_B.pdf
Règles extraites	1 extrait
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Lambesc

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt, Rupture de barrage, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	16 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	13 juin 2023
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	2 plans

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/lambesc-13050>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Lambesc : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondation, Mouvement de terrain, Séisme

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UAb, UBb, UBc, UC, UD, UDb, UE, UEa, UF, UG, UPR, 1AU-UC, 1AU-UDa, 2AUe

Situation administrative

Code INSEE

13050

Code postal

13410

Intercommunalité

Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Département

Bouches-du-Rhône

Région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

93 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

93 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

93 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Cannat (7,3 km)

53 zones

La Roque-d'Anthéron (8,0 km)

40 zones

Rognes (8,5 km)

62 zones

Coudoux (11,7 km)

34 zones

Saint-Estève-Janson (11,7 km)

19 zones

Éguilles (12,1 km)

52 zones

Ventabren (14,0 km)

36 zones

Charleval (6,3 km)

65 zones

Le Puy-Sainte-Réparate (15,4 km)

84 zones

Pélissanne (7,9 km)

67 zones

Aurons (8,1 km)

40 zones

Mallemort (8,8 km)

80 zones

Alleins (9,1 km)

41 zones

Aix-en-Provence (18,1 km)

321 zones

Lañçon-Provence (11,8 km)

121 zones

La Fare-les-Oliviers (12,7 km)

48 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/lambesc-13050>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.